



Rapport du Forum de la jeunesse

I T U T E L E C O M A F R I C A 2 0 0 1

Déclaration du Forum de la jeunesse

PAGE 4

**La technologie:
une menace ou une chance?**

PAGE 7

Sessions d'information du Forum de la jeunesse

PAGE 12

**Politique et réglementation:
Information et communications pour tous**

PAGE 15

**Financement:
Qui paiera ma facture téléphonique?**

PAGE 21

Le Forum de la jeunesse à AFRICA 2001 n'aurait pu être organisé sans l'appui de plusieurs sponsors, dont le plus important était l'Etat de Genève.



Plusieurs organisations, dont la Development Bank of Southern Africa, Alcatel et Telecel se sont engagées à soutenir financièrement le Forum de la jeunesse d'AFRICA 2001.

Message du Secrétaire général de L'UIT

C'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport du premier Forum de la jeunesse organisé en novembre dernier en association avec la manifestation ITU TELECOM AFRICA 2001.

Ce Forum a rassemblé bien au-delà des 85 jeunes femmes et jeunes gens qui y ont effectivement assisté à Johannesburg (République sudafricaine). Au total, ce sont en réalité des milliers de jeunes Africains qui y ont participé dans le cadre des mécanismes mis en place pour le Forum de la jeunesse, qu'il s'agisse du concours d'admission, de la sélection de représentants ou de la manifestation AFRICA 2001 proprement dite.

Nous publions ici le Rapport du Forum de la jeunesse pour rappeler aux participants l'intérêt des différentes sessions et pour insuffler un peu de leur énergie et de leur enthousiasme à ceux qui n'ont pas pu y assister. Il était vraiment passionnant de voir les jeunes collaborer dans un esprit de coopération digne de l'Afrique et j'espère que vous retrouverez des traces de cet esprit tout au long du présent rapport.

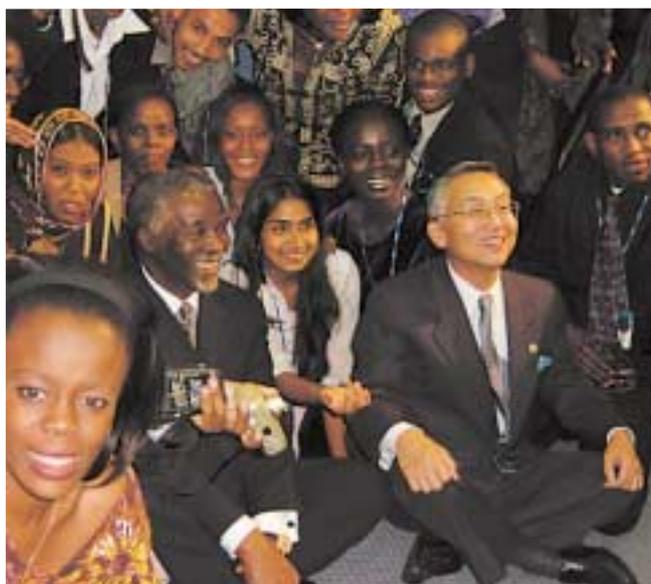
A l'origine, le Forum de la jeunesse avait pour objectif de rassembler les futurs dirigeants du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Au vu des nombreuses interventions, questions, observations et réponses reproduites dans le présent rapport, je suis convaincu que les participants du Forum de la jeunesse d'AFRICA 2001 seront en effet, dans ce secteur, les dirigeants de demain sur le continent africain. Il m'est agréable d'annoncer que l'UIT organisera désormais des Forums de la jeunesse lors de toutes les prochaines manifestations ITU TELECOM des deux années à venir, en particulier lors du principal événement qui intéresse la communauté mondiale du secteur de l'infocommunication, autrement dit ITU TELECOM WORLD 2003.

Il serait impossible d'organiser les Forums de la jeunesse sans la généreuse assistance des Etats Membres de l'UIT ou sans la participation, tout aussi généreuse, des sponsors desdits Forums. C'est pourquoi, au nom de l'UIT, je souhaite les remercier tous pour leur aide. Je tiens également à remercier tout particulièrement le Gouvernement de la République sudafricaine qui a accueilli la manifestation AFRICA 2001 et le Forum de la jeunesse, et le président Thabo Mbeki qui, à la clôture du Forum, a organisé l'Imbizo en honneur de la jeunesse à la résidence des hôtes de la présidence, à Pretoria.

Yoshio Utsumi

Secrétaire général

Union internationale des télécommunications (UIT)



D é c l a r a t i o n d u F o r u m d e l a

Voici ce que nous avons à dire...

Les réunions, les séminaires et les communiqués ont beau se succéder, la situation concrète de l'Afrique reste inchangée, quand elle ne se détériore pas. Nous pensons qu'il est grand temps de prendre le taureau par les cornes et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour sortir le continent de son inertie actuelle et lui faire prendre un nouveau cap.

Sous l'influence de la mondialisation, les barrières entre les continents et les nations s'effondrent; or, si l'Afrique ne saisit pas les chances qui lui sont offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC), la fracture numérique ne fera que s'aggraver. C'est pourquoi nous, jeunes Africains, trait d'union entre le présent et l'avenir, élevons la voix pour exiger que des mesures soient prises d'urgence et que l'on ne se contente pas de promesses creuses et d'une avalanche de chiffres.

... sur l'enseignement

Puisque l'activité économique de tout pays repose sur l'enseignement, nous recommandons d'accorder la priorité la plus élevée à l'enseignement des TIC. A cette fin, il importe de faire entrer les TIC dans les programmes scolaires et universitaires, de créer des centres de formation accessibles et de haut niveau, de décerner des bourses d'études, d'entreprendre en zone rurale des campagnes intensives d'initiation aux TIC, et d'établir des synergies entre les établissements d'enseignement et les milieux industriels pour promouvoir les projets de recherche-développement visant à élaborer des solutions novatrices dans le secteur des TIC.

Il conviendrait de créer dans les zones mal desservies des centres de communication financés par des fonds publics et privés. L'enseignement doit mettre la formation et le développement au service de l'utilisation des TIC. Il importe donc, dans ce cadre, d'initier les formateurs aux nouvelles technologies et de les sensibiliser à l'influence que les TIC peuvent avoir sur l'amélioration de notre vie quotidienne.

Nous nous engageons également à plaider notre cause auprès de nos collègues, afin de favoriser l'émergence d'une génération de jeunes Africains aptes à juger des problèmes du continent et de son développement.

... sur la technologie

En tant que membre à part entière de la communauté internationale, l'Afrique doit s'efforcer d'accorder une plus grande attention aux technologies en encourageant le renforcement des compétences, à l'initiative des jeunes. Pour y parvenir (avec l'appui des différents Etats, de l'UIT, du secteur privé et d'autres organismes intéressés), nous devons veiller à faire profiter les communautés mal desservies de nos connaissances en matière de TIC. Il conviendrait de promouvoir des solutions novatrices propres à l'Afrique et de créer un système de pépinières d'entreprises favorisant l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

jeunesse de ITU AFRICA 2001

... sur les activités en faveur de la paix et du développement

Le développement, nous en sommes convaincus, contribuera à transformer radicalement notre continent. Le développement des ressources humaines n'est pas négociable, quelle que soit la population concernée, et doit, à notre avis, faire l'objet d'une attention particulière. Il est possible d'endiguer l'exode des compétences en encourageant la circulation de ces mêmes compétences à l'intérieur du continent, dans le cadre de la coopération régionale. Les pouvoirs publics doivent investir dans les infrastructures de base pour faciliter l'accès dans les zones rurales, sans quoi on ne pourra réduire la fracture numérique existant à l'intérieur de nos pays.

Il est important que toute tentative de mise en œuvre soit précédée de recherches. Il nous faut découvrir quels sont les besoins réels de l'Afrique avant d'adopter une technologie quelconque; en d'autres termes, nous devons trouver des solutions africaines pour remédier à des problèmes africains.

Nous nous engageons à utiliser les TIC au service de la paix, de l'amitié, de la démocratie, de la justice et de l'entente mutuelle sur l'ensemble du continent africain. Nous exhortons nos dirigeants à faire de même.

... sur les investissements, les politiques générales et la réglementation

La création d'un environnement ouvert propice à l'investissement contribuerait pour beaucoup au développement du secteur des TIC en Afrique. La libéralisation et la concurrence loyale, les dégrèvements fiscaux, la baisse des tarifs, entre autres mesures, encourageraient à investir dans l'économie africaine. Nous pensons également qu'il importe de veiller à ce que les organismes de réglementation préservent leur indépendance vis-à-vis de toute ingérence extérieure.

... sur le développement d'un réseau régional

Au vu de ses multiples répercussions sur l'ensemble du continent, nous pensons que le Forum de la jeunesse de l'UIT est une activité qui doit se poursuivre. Les manifestations régionales (AFRICA 2001, ASIA 2002 et AMERICAS 2003) doivent trouver leur aboutissement dans la manifestation mondiale (WORLD 2003) qui accueillera les différents groupes de jeunes de chaque région. A cette occasion, des jeunes d'Afrique, d'Asie et des Amériques pourront se rencontrer et ébaucher des projets de portée mondiale.

Nous lancerons l'Initiative de la jeunesse africaine en faveur du développement des TIC et serons de jeunes «ambassadeurs» de l'UIT dans nos pays respectifs. Nos travaux s'appuieront sur un site web qui sera créé à cette fin.

Nous exhortons donc l'UIT à:

- nous aider à mettre en place un réseau qui nous permette de rester en contact;
- encourager nos gouvernements respectifs à créer des forums nationaux de la jeunesse qui feront connaître les TIC aux jeunes de nos différents pays;
- créer au sein de l'UIT un pôle de coordination au service de l'Initiative de la jeunesse africaine.

... et, en conclusion

Nous espérons avoir posé les jalons nécessaires pour inciter les jeunes d'aujourd'hui, de toutes les régions, à prendre activement leur destin en main. Nous savons que l'avenir nous appartient et sommes déterminés à l'édifier dès aujourd'hui. Nous sommes convaincus que notre continent saura renaître et sommes déterminés à œuvrer pour faire de cette Renaissance africaine une réalité qui s'impose à tous.



Alors que rien ne semble pouvoir arrêter les progrès des technologies de l'infocommunication, l'un des principaux défis pour l'Afrique consiste à s'efforcer de se tenir au courant de l'évolution des connaissances afin de pouvoir tirer pleinement parti des nouvelles techniques les plus économiques et les plus efficaces.

Même si les indicateurs de l'UIT montrent que des progrès encourageants ont été accomplis au cours des deux dernières années en ce qui concerne la pénétration de la téléphonie mobile, des dizaines de millions d'Africains n'ont toujours pas, loin s'en faut, d'accès aisé et bon marché aux moyens de communication, et notamment à l'Internet. Certes, les pouvoirs publics, dans leur ensemble, prennent conscience du rôle crucial que les communications jouent au service du développement, ce qui renforce leur détermination à améliorer les performances du continent en matière de télécommunications. Néanmoins, ils auront encore à opérer des choix délicats pour définir les technologies les mieux adaptées à la prestation de services durables et utiles à l'ensemble de la société.

La technologie : une menace ou une chance ?

Lundi 12 novembre 2001

AVEC LA PARTICIPATION DE :

PRÉSIDENT/MODÉRATEUR :

M. Jan MUTAI

Secrétaire général,
Union africaine des télécommunications (UAT)

INTERVENANTS :

M. George ESHIWANI

Président,
Association des universités africaines
(AAU) (Ghana)

M. Jean-Marie BLANCHARD

Directeur commercial pour l'Afrique,
Alcatel (France)

M. Nico CRAS

Directeur du développement commercial,
Siemens Atea (Belgique)

Mme Vineeta SHETTY

Chargée de la communication (UIT/BDT)

Mr Willem P. WENZTEL

Directeur,
Solutions d'ingénierie, Bureau de liaison de Johannesburg
NEC Corporation (République sudafricaine)

QUESTIONS POSÉES PAR

**des boursiers du Forum de la jeunesse
et des participants**

ACCÈS À L'INTERNET

La possibilité d'exploiter les immenses ressources du World Wide Web est fondamentale pour les jeunes qui, de plus en plus, préfèrent s'informer et se distraire en ligne. Avec les perspectives illimitées ouvertes par l'Internet dans des domaines comme l'enseignement et la santé publique, il faut d'urgence parvenir à réduire la fracture numérique et à connecter les Africains au web.

Q: Qu'est-ce qui empêche le décollage de l'Internet en Afrique?

Des progrès considérables ont déjà été accomplis puisque le continent en totalité est maintenant connecté à l'Internet, alors que ce n'était le cas que de cinq pays africains il y a dix ans. Il est néanmoins vrai que le nombre d'abonnés n'augmente que lentement, ce qui s'explique par plusieurs raisons.

La plus évidente de ces raisons est d'ordre financier: les tarifs d'accès sont tout simplement hors de portée de la plupart. Malheureusement, l'idée d'une taxation forfaitaire n'a pas encore pris et c'est pourquoi la plupart des Africains versent, non seulement des taxes à leurs fournisseurs de services Internet, mais aussi s'acquittent de taxes d'accès local élevées, en fonction de la durée de connexion. Tandis que certains pays en développement, par exemple le Laos, ont choisi de ne pas appliquer une tarification à la minute pour les communications de données à destination des fournisseurs de services Internet (de sorte que les utilisateurs peuvent surfer sur le Net à un prix forfaitaire), de nombreux pays africains continuent à appliquer à l'accès local une taxation prohibitive à la durée; ainsi, dans certains pays, pour une utilisation modérée la facture peut atteindre 160 dollars EU par mois.

Autre obstacle: le coût élevé des ordinateurs individuels. Certains proposent que l'Afrique privilégie la fabrication d'appareils bon marché, par exemple de terminaux de poche pour le courrier électronique. Ces appareils sont déjà commercialisés au prix d'environ 150 dollars EU, ce qui, bien sûr, est hors de portée de beaucoup, mais est tout de même nettement moins cher qu'un PC de base dont le prix démarre à 500 dollars EU.

Toute question de prix mise à part, il faut compter avec le problème fondamental du manque de compétences en informatique, en particulier dans les zones rurales, dont les habitants ne savent pas nécessairement lire ou compter. Peut-être pourrait-on remédier aux difficultés d'accès dans ces zones en innovant, par exemple en installant des appareils à écran tactile au moyen desquels les utilisateurs pourraient avoir accès, par le biais de «pictogrammes», à des services à partir de kiosques publics occupant un emplacement central. Au vu du grand succès remporté par la téléphonie mobile à prépaiement, élargir ce modèle à l'accès à l'Internet pourrait être une autre façon de populariser rapidement l'accès en ligne.

Q: Comment peut-on imaginer que des populations qui n'ont même pas accès aux services de base, comme la santé et l'alimentation en eau, veulent utiliser l'Internet?

Il s'agit là d'une question très intéressante qui traduit bien la confusion que suscite l'Internet dans de nombreux esprits. L'investissement dans les infrastructures Internet ne concurrence pas celui qui est consenti dans d'autres services prioritaires comme la santé ou l'enseignement. L'Internet n'est pas une fin en soi, mais un outil au service du développement particulièrement efficace pour remédier à des problèmes fondamentaux concernant par exemple la santé ou l'enseignement. L'Internet est d'ailleurs beaucoup plus utile – et essentiel – en Afrique qu'en Europe ou en Amérique du Nord, régions où existent beaucoup d'autres moyens de communication.

Q: Comment envisagez-vous l'avenir de l'Internet en Afrique?

L'hypothèse de départ est la suivante: le droit de communiquer est un droit de l'homme fondamental reconnu

«L'Internet est d'ailleurs beaucoup plus utile – et essentiel – en Afrique qu'en Europe ou en Amérique du Nord.»

comme tel par les Nations Unies. On peut encore aller plus loin en ce sens: chacun a le droit de communiquer en tout lieu, à tout moment, qu'il vive au milieu du désert ou en ville, qu'il soit en déplacement, loin de son domicile ou à son travail. Chacun doit pouvoir communiquer de la manière qu'il juge la plus simple et la mieux adaptée (téléphone mobile, PC, télévision, etc.) et de façon personnalisée. L'un des principaux atouts de l'Internet est sa capacité à gérer un grand nombre d'applications diverses et personnalisées ciblant de très petits groupes de personnes. Si l'Internet est puissant, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une application «miracle» qui englobe tout, mais parce qu'il offre d'innombrables perspectives à l'élaboration d'un contenu local et d'applications locales extrêmement pointues.

Cette personnalisation a également pour effet de transformer le modèle économique qui n'est plus orienté vers l'offre, mais vers la demande. C'est l'utilisateur qui décide des informations auxquelles il veut avoir accès et qui choisit le lieu et le moment de cet accès. L'arrivée imminente des systèmes mobiles de la troisième génération associera les deux plus puissantes technologies de notre époque, à savoir les communications mobiles et l'Internet. La combinaison de ces deux technologies ouvrira d'immenses perspectives à l'économie africaine.



SERVICES MOBILES

On assiste actuellement en Afrique à une véritable explosion du mobile et le nombre d'abonnés sur le continent devrait, d'après les prévisions, dépasser 100 millions en 2005. Avec le prochain lancement dans le monde entier des réseaux de la troisième génération (3G), les téléphones mobiles seront, pour les Africains, beaucoup plus qu'un mode de communication, ils seront aussi un lien avec l'Internet et la puissance que ce réseau représente.

Q: Les réseaux mobiles de la troisième génération remplaceront sous peu le système GSM existant actuellement en Afrique. Quelles modifications technologiques cela implique-t-il?

Le principal atout des réseaux de la troisième génération est qu'ils sont fondés sur la technologie IP à commutation par paquets et qu'ils ne sont donc pas orientés connexion. Grâce à ce mode «sans connexion», les systèmes 3G peuvent évoluer constamment et assurer un accès forfaitaire à l'Internet via des appareils mobiles.

Du point de vue technologique, les questions concrètes d'exploitation relatives, par exemple, au transfert des communications relèvent en fait de la normalisation. Pour que le transfert s'effectue en continu, il faut d'abord convenir de normes d'interopérabilité, puis traduire ces normes en systèmes capables de contrôler l'emplacement de l'utilisateur, l'intensité du signal, etc. et d'effectuer des calculs mathématiques complexes entre stations de base afin de déterminer quelle station acheminera la communication à un moment donné.

ENSEIGNEMENT

Les difficultés d'accès aux ressources éducatives, notamment parmi les communautés isolées, font depuis longtemps obstacle au développement de l'énorme potentiel de l'Afrique. Aujourd'hui, grâce à des systèmes évolués de télécommunication (microstations, radiodiffusion par satellite et Internet large bande), les habitants de tous les villages, même les plus isolés, peuvent suivre des cours.

Q: Quel est le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement en Afrique, en particulier sous l'angle du développement?

Il ne fait aucun doute que la prospérité ou la pauvreté des nations est étroitement liée à la qualité de l'enseignement supérieur et que les personnes bénéficiant d'un vaste éventail de compétences peuvent envisager leur avenir économique sous des auspices plus favorables que les autres.

En ce qui concerne l'enseignement, l'Afrique doit faire face à plusieurs problèmes. Le premier d'entre eux est d'ordre démographique: dans certains pays, l'explosion démographique ponctionne très lourdement des ressources déjà trop sollicitées. Un autre problème concerne la parité hommes/femmes puisque les femmes et les jeunes filles sont toujours fortement sous-représentées

dans la population étudiante. Les questions linguistiques jouent également un rôle, même en ce qui concerne les nouvelles applications des TIC. En effet, si l'anglais et le français restent les langues les plus employées dans les établissements scolaires et dans le cyberspace, des millions de personnes se trouveront exclues du processus d'apprentissage.

L'accès à l'Internet est désormais crucial, et pourtant l'Afrique est nettement à la traîne. A l'heure actuelle, le taux de pénétration de l'Internet dans le monde se situe autour de 26%. Or, l'Afrique, qui abrite presque 10% de la population mondiale, représente moins de 0,5% des connexions à l'Internet.

Les institutions doivent faire preuve de beaucoup plus de dynamisme pour exploiter le potentiel des TIC et s'organiser pour favoriser les communications en ligne. L'intérêt des étudiants pour ces technologies est indéniable: rappelons que le cybercafé de l'Université du Kenya, qui comptait au départ 10 ordinateurs, en a aujourd'hui 70, et que ce nombre ne suffit toujours pas à satisfaire la demande.

FIXATION DES PRIX

L'inefficacité et la vétusté des équipements et la tendance à considérer le secteur des télécommunications comme une source rentable de devises fortes se conjuguent pour qu'en Afrique, les taxes téléphoniques restent hors de prix pour la majeure partie de la population locale. Aujourd'hui, alors que la pression de la concurrence commence à se faire sentir sur un nombre croissant de marchés, la tendance à la baisse des tarifs devrait contribuer pour beaucoup à l'élargissement de l'accès.



Q: Pourquoi les tarifs téléphoniques internationaux pratiqués en Afrique sont-ils plus élevés que dans d'autres pays?

Cela s'explique essentiellement par l'absence de concurrence. Dans la plupart des pays, l'ouverture à la concurrence et la privatisation de l'opérateur national ont fait fortement baisser les tarifs.

Q: Existe-t-il un organisme de réglementation qui contrôle les prix?

En règle générale, chaque pays prévoit dans sa réglementation des télécommunications un accord fixant un certain niveau de prix. Toutefois, à l'heure actuelle, il n'existe pas de règles communément établies au niveau régional ou mondial pour déterminer le coût de base moyen d'une communication locale. Néanmoins, les deux tiers des pays africains ont aujourd'hui mis en place des régulateurs de télécommunication, dont l'une des principales tâches consiste à réglementer les prix.

ACCÈS UNIVERSEL

Dans les pays en développement, le partage des ressources par le biais d'équipements communautaires (par exemple, télécentres polyvalents dans les villages et cybercafés) est manifestement l'une des stratégies les plus efficaces pour donner rapidement aux plus démunis l'accès à l'Internet.

Q: Comment donner à la population africaine et aux entrepreneurs locaux accès à l'Internet, pour leur permettre de partager informations et connaissances avec le reste du monde?

L'accès communautaire n'est pas un concept nouveau dans les pays en développement; de nombreux télécentres communautaires fonctionnent déjà de façon extrêmement efficace et donnent à la population locale un accès, à un prix abordable, aux services téléphoniques de base. Dans la plupart des pays en développement les conditions propices à la création de milliers de centres offrant un accès à l'Internet sont déjà réunies.

Dans de nombreuses régions, les exploitants de télécentres peuvent désormais choisir d'ajouter l'accès à l'Internet à la gamme de services qu'ils proposent, encouragés en cela par la forte demande locale et par des perspectives de meilleure rentabilité commerciale. Toutefois, pour que ces centres d'accès public à l'Internet se constituent une solide clientèle, il faut que les populations locales puissent avoir accès à une quantité suffisante d'informations qui leur soient utiles. Or, à l'heure actuelle, l'Afrique est loin de disposer d'un tel contenu, puisqu'elle se contente purement et simplement de copier l'utilisation qui est faite de l'Internet dans les pays développés.

INFRASTRUCTURE

La médiocrité des infrastructures de téléphonie fixe en Afrique, caractérisée par la vétusté des équipements et une pénurie chronique de lignes,

«Les conditions propices à la création de milliers de centres offrant un accès à l'Internet sont déjà réunies»

constitue toujours un handicap pour les télécommunications dans l'ensemble de la région. Aujourd'hui, grâce au progrès technologique, il semble possible de remédier à ces lacunes et de donner, aux particuliers comme aux entreprises, la possibilité de se connecter rapidement, à un prix abordable.

Q: Quelle est la méthode la plus efficace pour moderniser l'infrastructure des communications en Afrique?

Tout d'abord, il est impératif que nous nous efforcions de développer nos connaissances technologiques, en particulier concernant les technologies hertziennes comme le GSM et les systèmes 3G, tremplins vers l'Internet hertzien. Nouvelle venue sur le marché des TIC, l'Afrique a la possibilité de brûler les étapes qu'ont eues à franchir les pays développés du Nord, en mettant en service une technologie de pointe, sans avoir à tenir compte des anciens systèmes. L'avenir appartient aux techniques hertziennes, surtout en Afrique où elles sont particulièrement bien adaptées à l'environnement local et à la géographie du continent.

Un autre domaine où il faut d'urgence approfondir nos connaissances est celui de l'acheminement sur les réseaux IP et de la convergence, pour faciliter la connexion à l'Internet et l'acheminement du trafic. Un troisième domaine est celui des réseaux dorsaux et des systèmes optiques nécessaires pour remédier à la lenteur des connexions dont souffre aujourd'hui la plus grande partie du continent. Par ailleurs, les applications jouent, elles aussi, un rôle crucial. Il ne sert pas à grand-chose de développer des infrastructures en l'absence d'applications locales, de contenu local, de pages web en langue locale. Faute de contenu local, nous ne parviendrons jamais à créer un volume de trafic adapté à nos besoins.

Aujourd'hui en Afrique, d'immenses opportunités s'ouvrent aux entrepreneurs dans le secteur des TIC. On compte déjà 500 fournisseurs de services Internet actifs sur l'ensemble du continent, et toutes ces entreprises ont compris l'étendue des débouchés offerts par les technologies de communication. L'Afrique n'a pas besoin de techniques sur mesure «à l'africaine», mais doit utiliser des technologies génériques telles que les techniques hertziennes et l'Internet pour trouver sa propre voie, pour adapter ces techniques au contexte africain, pour proposer à l'ensemble du continent un projet commercial fonctionnel et inscrit dans la durée.

Selon certains, en expédiant vers l'Afrique du matériel TIC d'occasion, on transformerait le continent en une décharge technologique. Or, il ne faudrait pas manquer une occasion exceptionnelle de tirer parti des systèmes utilisant des technologies de pointe. Les compagnies africaines devraient mettre à profit l'existence de ces équipements et la bonne volonté des vendeurs qui sont prêts à les aider en leur faisant partager leurs connaissances. Ces mêmes vendeurs ont d'ailleurs tout intérêt à aider à stimuler la croissance économique en Afrique et le développement des entreprises locales qui, à leur tour, seront source de prospérité, créeront des emplois et écouleront leurs produits sur un marché en pleine expansion. Même s'il est vrai que de nombreuses entreprises «point.com» ont vite fait faillite, il existe toujours de très importants débouchés pour les compagnies bien gérées.

Q: L'Afrique doit-elle importer des technologies qu'elle adaptera ensuite à ses besoins ou doit-elle inventer ses propres technologies?

La technologie répond à des besoins propres à chaque pays. C'est pourquoi les Amériques, l'Europe et l'Asie utilisent des technologies différentes. Bon nombre de ces technologies, qui sont importées et mises en service en Afrique, doivent être adaptées et modifiées à grands frais. L'heure est venue pour l'Afrique de commencer à examiner ses propres problèmes et d'élaborer des solutions pertinentes. Ainsi, elle pourra, non seulement proposer de meilleures solutions en matière de communications, mais aussi créer une industrie indigène qui, à long terme, profitera à tous les Africains et aux générations futures.

Au départ, il sera sûrement difficile de commercialiser ces solutions. Aujourd'hui même, l'Afrique australe fabrique localement des produits qu'elle n'arrive pas à vendre parce que la population préfère des produits fabriqués

en Amérique ou en Europe. Il nous faut axer nos efforts sur la mise en place d'une capacité locale de recherche-développement et de fabrication en suivant l'exemple de pays comme le Japon, qui s'est bâti dans le secteur technologique une telle réputation que son nom est devenu aujourd'hui pratiquement synonyme de techniques de pointe. Il y a 50 ans à peine, la situation était très différente. Parti de presque rien dans l'immédiat après-guerre, le Japon s'est inspiré des pays qui l'entourent et a entrepris de se servir des technologies existantes pour fabriquer des produits innovants et bon marché.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle on préfère l'étiquette «made in the USA» ou «made in the UK» à «made in Botswana», mais l'exemple japonais montre que l'on peut s'emparer d'une technologie, quel que soit le pays où elle a été inventée, et la faire sienne. Nous devons donc apprendre des autres et, à partir de cet acquis, créer et innover.

Pour l'Afrique, se donner les moyens d'élaborer sa propre technologie se ramène à une question d'éducation. L'Afrique doit examiner d'un oeil critique ses systèmes éducatifs et la qualité de l'enseignement dispensé par leur biais, l'objectif étant de faire en sorte que les jeunes Africains comme vous soient capables de mener à bien des activités de R&D à l'échelle locale et d'être beaucoup moins tributaires des ressources extérieures.

Enfin, il est essentiel que les gouvernements et les administrations publiques s'efforcent en commun de réduire la fracture numérique sur le continent dans le cadre de projets tels que l'Initiative e-Africa prise par la République sudafricaine pour résoudre, dans une optique interdisciplinaire, des problèmes spécifiquement africains, en mettant la technologie au service d'objectifs fondamentaux dans plusieurs domaines clés (santé, enseignement, développement et accès au marché).



Sessions d'information

Au vu de la diversité des horizons, des pays et des cultures représentés par les participants, il a été jugé bon d'étoffer le Forum de la jeunesse en organisant des sessions d'information dont le thème devait être choisi par les sponsors dudit Forum.

En conséquence, du lundi 12 au jeudi 15 novembre 2001, quatre sessions de formation ont eu lieu.

Lundi 12 novembre 2001

Systèmes mobiles de la 3^e génération (3G)

Cette session – présentée par le sponsor Siemens – avait pour objet de faire connaître toutes les potentialités des réseaux 3G et de décrire les problèmes que pose le plus couramment leur mise en œuvre sur les marchés en développement.

Au cours des présentations et des démonstrations, il a été montré que les réseaux mobiles 3G ouvraient la voie à un environnement mobile réellement multimédia grâce à la convergence entre les réseaux d'infrastructure fondés sur le protocole IP, l'accès large bande et la téléphonie mobile. Les participants se sont demandé quels seraient les produits et services 3G préférés par les consommateurs, comment exploiter au mieux l'expérience acquise avec les réseaux 2G pour la construction des réseaux 3G, comment évaluer l'utilité réelle de la technologie 3G pour les pays en développement, quels seraient les modèles de tarification et de facturation les plus adaptés, et enfin comment financer la construction de ces réseaux.

Le programme était le suivant:

12 h 30	Présentation vidéo de Siemens
12 h 35	Allocution de bienvenue par Bob Van der Linden, Vice-Président, Siemens Atea
12 h 50-13 h 40	Déjeuner
13 h 40-13 h 15	Du GSM aux réseaux de la troisième génération: illustration de l'évolution
13 h 15-14 h 30	Débat

Mardi 13 novembre 2001

Accès en zone rurale

Cette session – présentée par le sponsor Alcatel – était consacrée à une description détaillée des possibilités d'accès en zone rurale, que l'on a comparées sous l'angle technique et économique. Le débat a également porté sur les principaux facteurs à prendre en compte dans le choix des techniques les plus adaptées à une situation précise.

Les exposés ont mis en lumière la diversité géographique, démographique et économique de l'Afrique et ont montré qu'il existait une vaste gamme de techniques d'accès en zone rurale (large bande ou bande étroite, filaire ou hertzien, fixe ou mobile).

Le programme était le suivant:

12 h 30	Allocution de bienvenue par M. Gérard Dega, Président d'Alcatel EMAI
12 h 40-13 h 30	Déjeuner
13 h 30-13 h 45	Présentation d'un projet mené à bien à Saint-Louis, Sénégal, dans le cadre duquel Alcatel a collaboré avec des étudiants à la construction d'une plate-forme Internet
13 h 45-14 h 30	Débat

du Forum de la jeunesse

à l'heure du déjeuner au restaurant du Gallagher Estate. Ces sessions, utiles et riches d'enseignements, qui ont rencontré un vif succès auprès des participants au Forum, ont donné lieu à des débats animés et ont permis de faire mieux comprendre certains des principaux problèmes et des techniques clés du secteur des télécommunications.

Mercredi 14 novembre 2001

Applications pour les communautés rurales

Au cours de cette session – présentée par le sponsor WorldSpace – les participants ont pu obtenir des informations de première main sur plusieurs applications intéressantes pour les communautés rurales et rendues possibles par les technologies IP et l'Internet. Ils ont pris part à des discussions sur certains des problèmes que pose couramment la mise en œuvre de projets de communication en zone rurale.

Les débats ont surtout porté sur les possibilités offertes par les télécommunications pour améliorer la qualité de vie dans les communautés rurales et pour faire en sorte qu'elle se rapproche de celle qui prévaut dans les zones urbaines.

Le programme était le suivant:

- 12 h 30** **Présentation vidéo de WorldSpace**
- 12 h 35** **Allocution de bienvenue par**
M. Noah Samara, P.-D.G. de WorldSpace
- 12 h 40-13 h 30** **Déjeuner**
- 13 h 30-13 h 45** **WorldSpace et la radiodiffusion par satellite**
au service du développement.
Projets concrets pour l'Afrique.
- 13 h 45-14 h 30** **Débat**

Jeudi 15 novembre 2001

Communications par satellite

L'objectif de cette session – présentée par le sponsor INTELSAT – était de donner un aperçu des perspectives offertes par les systèmes modernes de communication par satellite ainsi que de suggérer des possibilités d'utilisation efficace dans le contexte africain.

Les débats ont porté sur le rôle des satellites, éléments irremplaçables des télécommunications internationales, surtout dans les zones difficiles d'accès, faiblement peuplées ou souffrant de ces deux handicaps, en particulier du fait de l'échec des systèmes à satellites sur orbite terrestre basse, qui n'ont pas répondu aux attentes des investisseurs et des clients potentiels.

Le programme était le suivant:

- 12 h 30** **Présentation vidéo par INTELSAT**
- 12 h 35-12 h 40** **Allocution de bienvenue par**
M. Conny Kullman, P.-D.G. d'INTELSAT
- 12 h 40-13 h 30** **Déjeuner**
- 13 h 30-13 h 45** **INTELSAT relie l'Afrique au reste du monde**
- 13 h 45-14 h 30** **Débat**





Conformément au droit de communiquer, tout un chacun doit avoir facilement accès aux avantages des télécommunications. Alors même que des organismes comme l'UIT déploient tous leurs efforts pour étendre ces avantages aux communautés défavorisées dans le monde entier, la mondialisation et l'évolution rapide des technologies et des services sont à l'origine de nouveaux enjeux. Dans une société qui repose de plus en plus sur l'information, les politiques générales et la réglementation ont un rôle crucial à jouer pour définir de nouvelles règles à l'aube d'une nouvelle «ère de l'information». Pour l'Afrique, la priorité est à l'établissement de politiques efficaces qui facilitent l'accès universel aux TIC, pour assurer, non seulement la prospérité économique du continent, mais aussi son futur développement socioculturel.

Politique générale et réglementation : information et communications pour tous

Mardi 13 novembre 2001

AVEC LA PARTICIPATION DE:

PRÉSIDENT/MODÉRATEUR:

M. Dan KIERNAN

Directeur des affaires réglementaires, Alcatel (France)

INTERVENANTS:

M. Megat Ishak MAAMUNOR RASHI

Directeur de la réglementation, Division de la réglementation, Malaysian Communications and Multimedia Commission (Malaisie)

M. Daniel ESPITIA

Président Directeur général, Gyroscop (République sudafricaine)

Mme Marcia WILSON

Maître de conférences, University of South Africa, Pretoria (République sudafricaine)

Mme Vineeta SHETTY

Chargée de la communication (UIT-BDT)

QUESTIONS POSÉES PAR:

des boursiers du Forum de la jeunesse et des participants

RÉFORME SECTORIELLE

Dans l'ensemble de la région, l'assouplissement des restrictions et l'ouverture progressive à la concurrence sur plusieurs segments de marché favorisent l'apparition d'une multitude de nouveaux opérateurs et fournisseurs de services africains. L'accès aux TIC étant maintenant reconnu comme une des priorités du développement, les pouvoirs publics et les régulateurs doivent créer des conditions propices à la croissance de ces jeunes entreprises, tout en veillant à protéger les intérêts des consommateurs.

Q: Comment peut-on garantir que la course à la libéralisation ne l'emporte pas sur les obligations d'intérêt social?

Il s'agit là d'une préoccupation tout à fait légitime et nous devons insister sur la nécessité d'élargir l'accès aux services de base plutôt que d'axer nos efforts exclusivement sur la mise en œuvre de services évolués ou sur l'augmentation de la largeur de bande dans les grands centres urbains.

Satisfaire les besoins de régions et de groupes mal desservis au sein d'une communauté est réalisable dans le cadre d'obligations de service universel bien définies conçues pour fournir un accès aux particuliers et aux collectivités par le biais de publiphones et de télécentres de village. On espère ainsi créer une société dans laquelle il sera facile à tous d'avoir accès aux moyens de communication, quel que soit l'endroit où on se trouve; il est impératif à cet égard que tous les Etats s'engagent en faveur de l'équité sociale en traitant directement et sans tarder des questions liées à l'obligation de service universel.

La République sudafricaine offre à cet égard un exemple intéressant. En 1991, ce pays comptait à peine 2 millions de lignes, téléphonie fixe et téléphonie mobile confondues. Dix ans plus tard, ce chiffre atteignait 13 millions (5 millions pour la téléphonie fixe et 8 millions pour le mobile). Le mérite en revient pour l'essentiel aux pouvoirs publics qui ont pris des mesures législatives concertées visant à mettre en œuvre l'accès universel. Ce processus est toujours en cours; d'ailleurs, le

Parlement sudafricain est actuellement saisi d'un amendement visant à intégrer des dispositions réglementaires très novatrices dont l'objet est d'améliorer encore les conditions d'accès et de stimuler la croissance du marché.

En ce qui concerne les modèles réglementaires, il est peu probable que le modèle européen puisse être transposé avec succès dans le contexte africain. La situation de l'Afrique est différente, ses besoins sont différents, son niveau de développement socio-économique est différent et son climat politique est différent. Il lui faut donc impérativement élaborer une réglementation proprement africaine. Nous devons envisager de prendre exemple sur une association de régulateurs plutôt que sur la réglementation supranationale choisie par l'Union européenne. En effet, au sein même de l'Afrique, coexistent des niveaux de développement très disparates qui se traduisent par des différences sur le plan des capacités, des besoins et des priorités.

Q: Quel rôle joue l'UIT pour promouvoir la restructuration du secteur des télécommunications?

C'est une bonne question, car on croit souvent, à tort, que l'UIT pousse les gouvernements à restructurer. En réalité, l'UIT ne fait rien de tel, mais pense qu'il existe une grande variété de modèles qui peuvent permettre de fournir avec succès des services de télécommunication. Nous aidons à amortir le choc de la restructuration en contribuant à protéger les pays du contrecoup des bouleversements qui affectent le secteur. A cette fin, nous mettons à leur disposition des connaissances techniques et des ressources dans divers domaines. Le rôle de l'UIT n'est pas de promouvoir la privatisation ou la libéralisation, mais de donner des informations sur différentes stratégies et de réunir des renseignements sur les options de financement, le développement des ressources humaines, les politiques générales et la réglementation.



LE RÔLE DU RÉGULATEUR

L'ouverture à la concurrence va de pair avec la création d'un nouvel organisme de surveillance – le régulateur des télécommunications. Ce dernier est chargé de veiller au bon déroulement de la transition vers un environnement libéralisé et au bon fonctionnement d'un marché complexe et extrêmement spécifique. Sa tâche est délicate puisqu'elle fait appel à un large éventail de compétences en matière aussi bien technique que comptable.

Q: D'une manière générale, quelles sont les fonctions d'un régulateur des télécommunications?

L'une de ses fonctions les plus importantes est de faire en sorte que les besoins des clients soient satisfaits, particulièrement pour ceux qui vivent dans des zones à faible revenu ou isolées. Autrement dit, il lui faut veiller à ce que tant l'opérateur historique que les nouveaux concurrents desservent ces zones, de sorte que la concurrence joue en faveur de leurs habitants. Le régulateur assume également des fonctions d'arbitre commercial en assurant l'égalité des chances à tous les concurrents, dont aucun ne doit être injustement avantagé ou défavorisé. En outre, il protège et gère des ressources limitées comme le spectre des fréquences radioélectriques, les numéros de téléphonie fixe, de téléphonie mobile et de libre appel, et veille à ce qu'ils soient attribués équitablement. Le régulateur suit aussi l'évolution du marché, par exemple pour vérifier que l'on n'impose pas de technologies périmées ou non encore éprouvées. Il a aussi quelquefois son mot à dire pour définir les futures priorités et élaborer des politiques permettant d'atteindre ces objectifs, en collaboration avec les pouvoirs publics.

Q: Qui sont les membres de l'organisme de régulation et comment peuvent-ils aider à étendre l'accès aux populations défavorisées des pays en développement?

En théorie, l'instance de régulation idéale devrait être un organisme parfaitement interdisciplinaire; autrement dit, elle devrait être composée de comptables, d'économistes, d'hommes politiques, de défenseurs des consommateurs et d'ingénieurs. Si un organisme de régulation arrive à regrouper toutes ces fonctions, il élaborera des stratégies beaucoup plus complètes et, à terme, plus efficaces.

Pour encourager la concurrence et étendre l'accès aux communautés défavorisées, le régulateur doit avoir des compétences bien définies dans certains domaines (par exemple, structures tarifaires et commerciales) et être prêt à les utiliser en amont des problèmes.

Q: Qu'en est-il du problème potentiel de l'excès de réglementation? Ne risque-t-il pas de freiner le développement des télécommunications et d'écarter du marché certains opérateurs?

En fait, il est très difficile de parvenir à un équilibre entre excès et insuffisance de réglementation; il s'agit là d'un problème auquel tous les régulateurs sont confrontés en permanence. A l'heure actuelle, le marché évolue vers plus de maturité et les opérateurs s'habituent à la dynamique

de la concurrence, et on admet généralement que la réglementation est de moins en moins nécessaire.

Q: En Afrique, la plupart des organismes de régulation sont de création très récente et la privatisation n'est souvent pas encore achevée. Cela ne risque-t-il pas de créer inévitablement des conflits d'intérêt entre les organismes parapublics. Par ailleurs, existe-t-il un organisme tel que l'UIT qui puisse intervenir en cas de conflit?

Les organismes de régulation africains sont, certes, de création récente, mais la plupart de leurs homologues européens ont été créés en 1998 et nous ne sommes qu'en 2001. Ils sont donc tous de création très récente. En règle générale, le traitement des problèmes que vous évoquez relève de la compétence de chaque pays et dépend de la façon dont les entreprises y sont gérées. En cas de conflit d'intérêt, il peut exister un autre organisme public ou une institution spéciale qui règle ces problèmes. En Malaisie par exemple, il existe une «agence anticorruption» indépendante qui surveille toutes les administrations publiques.

TARIFS

Le prix des communications est une question délicate dans la plupart des régions du monde, mais surtout en Afrique où des millions d'habitants vivent à la limite du seuil de pauvreté, voire en dessous de celui-ci. L'un des objectifs clés des projets visant à réduire la fracture numérique en Afrique sera de ramener les coûts de l'accès à un niveau tel que l'homme de la rue puisse facilement établir une communication ou surfer sur le web.

Q: Dans certains pays africains, les tarifs restent extrêmement élevés et les gouvernements semblent considérer les télécommunications comme un luxe, ce qui explique que les communications soient fortement taxées. A quel stade l'UIT pourrait-elle intervenir dans une telle situation?

L'UIT n'interviendrait pas directement. Il faut toutefois rappeler qu'elle se compose de presque tous les pays du monde et qu'elle organise à intervalles réguliers des réunions internationales dans le cadre desquelles des participants venus du monde entier se rassemblent pour débattre de différents problèmes (meilleures pratiques en matière de réglementation, privatisation et libéralisation, entre autres). Par le biais de ces réunions et d'autres stratégies de communication, nous nous employons à faire connaître les avantages de la libéralisation et de l'indépendance de la réglementation afin de stimuler le marché et de susciter une augmentation de la demande de services. Nous nous efforçons de faire comprendre aux gouvernements que la dérégulation du marché, qui se traduit par une augmentation des recettes et un accroissement du revenu global, profite tant aux opérateurs historiques qu'aux nouveaux concurrents.

Il ne faut pas oublier que, même s'il semble relativement facile à résoudre, le problème des tarifs n'en est pas moins complexe. Par exemple, dans de nombreux pays de régions en développement comme l'Afrique, les recettes perçues par

l'opérateur national peuvent représenter une des principales sources de revenu pour l'économie. Autrement dit, les recettes du secteur des télécommunications servent à financer le développement dans d'autres domaines cruciaux comme la santé ou l'enseignement. Le pari consiste donc à faire baisser les prix à la consommation tout en conservant un niveau de recettes suffisamment élevé pour pouvoir financer et soutenir d'autres secteurs.

Q: Apparemment, la privatisation de compagnies nationales va très souvent de pair avec une hausse des tarifs. Cela signifie-t-il que la privatisation ne soit pas une bonne solution pour réduire la fracture numérique?

Il est vrai qu'il faut parvenir à un équilibre entre privatisation et concurrence; c'est pourquoi on parle quelquefois de «libéralisation encadrée». Cela signifie qu'au lieu de tout bouleverser du jour au lendemain, on ouvre lentement le marché à la concurrence; ainsi, on tire parti des mécanismes de la concurrence pour faire baisser les tarifs tout en veillant à préserver le marché. On peut dire que les gouvernements marchent sur la corde raide puisqu'ils doivent utiliser les recettes de télécommunication pour financer des services de base tout en subissant de très fortes pressions de la part du FMI et de l'OMC, par exemple, qui leur demandent de restructurer et d'ouvrir leurs marchés. Les Etats doivent prendre conscience qu'ils ont à leur disposition un outil très puissant: les licences attribuées aux opérateurs concurrentiels. De nombreuses compagnies cherchent à investir sur de nouveaux marchés et l'Afrique peut saisir cette occasion en intégrant dans les accords de licence des éléments de prix et de coût. A ce jour, la plupart des pays en développement n'ont pas encore fait jouer efficacement cet argument.



L'une des raisons pour lesquelles la privatisation va de pair avec une hausse des tarifs tient à la réforme structurelle et au rééquilibrage tarifaire par lequel on s'efforce de pallier les inconvénients des pratiques antérieures. Ainsi, on utilisait une branche d'activité (par exemple les communications internationales) pour en subventionner une autre (par exemple les communications locales), ce qui avait pour effet de soutenir le marché grâce au maintien de prix artificiellement bas dans une branche au détriment d'une autre où ils étaient artificiellement élevés. Même si cela se justifiait peut-être par la nécessité de maintenir les prix à un niveau aussi bas que possible pour la majorité de la population, le subventionnement croisé encourage l'inefficacité et, à terme, empêche de déterminer le coût réel de la fourniture du service.

Pour se conformer aux meilleures pratiques, tous les opérateurs devraient aujourd'hui évoluer vers une fixation des prix orientée vers les coûts, ce qui signifie que les tarifs doivent refléter plus fidèlement le coût de la fourniture du service. Ainsi, même si, dans l'idée de beaucoup, plus la destination appelée est lointaine, plus la communication est chère, cela n'est plus vrai à proprement parler, depuis l'avènement des nouvelles technologies. Il n'en reste pas moins que le réseau d'accès local coûte très cher à mettre en place et à entretenir. Le rééquilibrage tarifaire s'est effectivement traduit par des hausses de tarif dans certains domaines et nous devons nous employer à résoudre les problèmes d'accessibilité économique.

LE RÔLE DU RÉGULATEUR

La libéralisation du marché a pour corollaire des problèmes complexes liés à l'obligation de service universel, et les régulateurs sont appelés à élaborer dans ce domaine de nouveaux modèles qui ne désavantagent ni les opérateurs historiques ni les nouveaux concurrents, tout en assurant le maintien, voire le renforcement de la desserte dans les zones reculées.

Q: La fixation des prix, l'accessibilité économique, le service universel, l'accès universel, la concurrence et la privatisation sont autant de problèmes qui, manifestement, recèlent beaucoup de contradictions. Que fait la République sudafricaine, en particulier dans le contexte de la création d'un deuxième opérateur national?

Le nouvel amendement dont est saisi le Parlement de la République sudafricaine a trait aux bases de la concurrence et reconnaît la nécessité de résoudre les problèmes de prix, d'accessibilité économique et d'accès. L'apparition d'un deuxième opérateur, qui encouragera l'expansion des infrastructures, devrait permettre d'améliorer l'accès; nous avons également pris d'autres initiatives, telles que la création d'un fonds de service universel qui utilisera les contributions obligatoires versées par les opérateurs pour financer la desserte de communautés dans les cas où cette activité ne serait pas nécessairement rentable.

«Nous fournissons aux établissements scolaires un accès très bon marché à l'Internet et nous nous efforçons d'encourager les jeunes à utiliser le réseau.»

Q: Comment la République sudafricaine entend-elle veiller à ce que les opérateurs respectent les obligations de service universel auxquelles ils auront souscrit?

Elle a intégré cette disposition dans sa législation: les opérateurs seront tenus d'alimenter le fonds de service universel. Parallèlement, dans le cadre d'initiatives telles que notre récent appel en faveur des partenariats dans l'enseignement, nous fournissons aux établissements scolaires un accès très bon marché à l'Internet et nous nous efforçons d'encourager les jeunes à utiliser le réseau. Ainsi, même si tous n'ont pas les moyens d'accéder à l'Internet, leurs enfants, eux, ont cette possibilité à l'école.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Alors que la demande de professionnels qualifiés dans le secteur des télécommunications augmente avec la libéralisation des marchés et l'ouverture à la concurrence, l'Afrique a besoin d'entretenir un vivier de collaborateurs hautement qualifiés qui pourront à l'avenir travailler au sein des administrations publiques, des organes de réglementation et des opérateurs locaux, en pleine expansion.

Q: Celui ou celle qui veut étudier les télécommunications en Afrique se trouve face à un choix d'établissements très restreint. Comment obtenir une bourse, et où faire ses études?

Des formations, en nombre limité, existent en interne dans des organisations qui emploient déjà des professionnels des télécommunications; par ailleurs, l'UIT organise plusieurs cours de téléenseignement. Un nouveau projet, appelé Initiative pour la création de centres de formation à l'Internet, est le fruit d'un partenariat entre l'UIT et l'équipementier, Cisco Systems (Etats-Unis). Dans le cadre de ce projet, une cinquantaine de centres de formation seront créés dans des pays en développement, tout particulièrement dans les pays les moins avancés. Les trois premiers centres créés en Afrique sont abrités par l'Ecole supérieure multilatérale des télécommunications du Sénégal, l'Ecole supérieure des télécommunications de Tunisie et l'Institut des sciences, des technologies et de la gestion de Kigali, au Rwanda. Des centres sont en cours de création à l'Université Jean Piaget du Cap-Vert, à l'Institut national des télécommunications d'Angola, au Dar es Salaam Institute of Technology de Tanzanie, et au Lilongwe Technical College du Malawi.

ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

La transparence et l'équité dans le processus de prise de décisions sont fondamentales pour asseoir la crédibilité du régulateur auprès des opérateurs et de la communauté au sens large.

Q: La réglementation est-elle transparente en Afrique?

De nombreux organismes africains de régulation manquent actuellement de transparence et prennent quelquefois de mauvaises décisions en se fondant sur l'opinion ou le jugement d'une seule personne. Ce manque de transparence peut souvent avoir des effets désastreux et faire fuir les investisseurs potentiels.

Il faut également ajouter qu'en Europe, la capacité des opérateurs à mettre en service, dans les délais, les réseaux mobiles 3G a été gravement compromise par des décisions d'ordre réglementaire fixant à des prix très élevés le montant des droits de licence, ce qui a lourdement pesé sur le budget de ces opérateurs. Cela montre à quel point il est important d'instituer une réglementation raisonnable et efficace.

Q: Peut-on dire que les communications sont bien réglementées en Afrique?

Oui, en règle générale, c'est le cas; néanmoins, il est vrai que pour pratiquer des prix concurrentiels, il faut que le marché soit ouvert à la concurrence; en outre, certains régulateurs ne sont pas tenus de rendre compte de leur politique. Lorsqu'ils créent une instance de réglementation, les pouvoirs publics doivent s'assurer qu'il existe statutairement une possibilité de recours permettant à une partie qui s'estime victime de discrimination d'avoir recours à un autre arbitre.

LES POUVOIRS PUBLICS ET LE RÉGULATEUR

La relation entre le Ministère et le régulateur est complexe, le premier devant rendre des comptes au marché et le second étant comptable devant le Parlement et le processus démocratique. L'Afrique doit impérativement s'efforcer de respecter le principe de bonne gouvernance, alors qu'elle souffre toujours d'une image de corruption tenace susceptible de décourager les investisseurs potentiels.

Q: Quelle relation entretiennent réellement les pouvoirs publics et le régulateur?

Idéalement, il doit exister une nette séparation entre le régulateur et le Ministère, ce dernier étant responsable de l'élaboration des politiques, compte tenu des objectifs poursuivis par le gouvernement, tandis que le régulateur est chargé de veiller à ce que les opérateurs se conforment à ces objectifs. Le régulateur doit être puissant et indépendant, mais doit en même temps se conformer à la politique suivie par le gouvernement qui, en dernière analyse, représente les électeurs et sert les intérêts de la population.

Q: La crédibilité et l'efficacité du régulateur ne se ramènent-elles pas finalement à une question fondamentale de bonne gouvernance?

La bonne gouvernance est certainement capitale et il importe d'établir une différence entre l'absence de bonne gouvernance et la simple pénurie de compétences, problème auquel sont souvent confrontés les régulateurs. Il arrive quelquefois que la situation ne soit pas gérée comme elle devrait l'être, non pas en raison de la corruption, mais par manque de moyens et de compréhension des mécanismes en jeu. À l'heure actuelle, on étudie la possibilité de créer en Afrique un institut de la bonne gouvernance, dans le cadre duquel une formation serait offerte dans des domaines tels que la médiation ou la gestion des meilleures pratiques.

Q: Quel est le degré réel d'indépendance des organismes de réglementation (il semble en effet qu'ils ne soient pas toujours aussi indépendants que l'on veuille bien le dire). N'êtes-vous pas en train de nous vanter leur indépendance justement parce que c'est ce que vous voulez que nous entendions?

En ce qui concerne les régulateurs, il est vrai que même si nous parlons tous d'indépendance, la plupart des régulateurs de télécommunication en Afrique aujourd'hui ne sont pas complètement indépendants. Le problème réside dans le choix du mot «indépendant»: on ne peut être indépendant que vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose. Ce problème ne se limite d'ailleurs pas à l'Afrique et en un sens, on peut dire qu'il n'existe en aucun pays du monde de régulateur totalement indépendant, car ils sont tous sous l'influence, par exemple, de groupes de pression.

Dans l'ensemble, c'est la transparence interne qui offre les meilleures garanties à cet égard. Si des décisions rendues publiques sont prises au terme d'une procédure transparente, il devient très difficile à un politicien de manipuler la situation à son avantage.

Q: En ce qui concerne l'indépendance des régulateurs en Afrique, peut-on dire qu'il s'agit là d'un problème politique?

Oui, indéniablement, nous avons en Afrique un problème de corruption. Ainsi, un opérateur prêt à dépenser suffisamment là où il faut a des chances d'être avantagé par rapport à ses concurrents. Tout cela nous ramène à la question de la transparence. En fin de compte, le plus important n'est pas nécessairement l'indépendance de la réglementation, quel que soit le sens de cette expression, mais son efficacité. Le problème est de savoir si le régulateur atteint ses objectifs.

Q: Qu'est ce qu'un régulateur efficace?

Le principal rôle du régulateur devrait être de protéger le consommateur. Il devrait s'occuper de réglementer les prix et les redevances d'interconnexion et de veiller à la qualité de service. Il faut s'intéresser davantage à ce dernier problème pour éviter que les clients ne louent des lignes sur des réseaux qui leur sont en grande partie inaccessibles ou, dans le cas des réseaux mobiles, sur lesquels un grand nombre de communications se perdent.



La fourniture de services de télécommunication est une activité qui nécessite d'importants investissements, or, au cours des deux dernières années, le soudain ralentissement sur les marchés financiers internationaux a ébranlé la confiance des investisseurs envers les entreprises de technologie. Comme les équipementiers sont parmi ceux qui sont les plus durement touchés, les opérateurs ont de plus en plus de mal à mobiliser des capitaux privés, par exemple à conclure des emprunts subordonnés, pour financer le déploiement des infrastructures. Même si des financements sont toujours possibles, les investisseurs d'aujourd'hui recherchent plutôt des entreprises qui peuvent faire la preuve de leur bonne gestion commerciale et sont susceptibles de réaliser des marges bénéficiaires.

Financement: Qui paiera ma facture téléphonique?

Mercredi 14 novembre 2001

AVEC LA PARTICIPATION DE:

PRÉSIDENT/MODÉRATEUR:

Mme Walda ROSEMAN

P.- D.G., CompassRose (Etats-Unis)

INTERVENANTS:

Mr Jay NAIDOO

Président du Conseil d'administration de la Development Bank of Southern Africa (République sudafricaine)

M. Olof LUNDBERG

Président Directeur général, Globalstar (Etats-Unis)

M. Mesfin AYENEW

Directeur exécutif d'Afristar, WorldSpace (Etats-Unis)

M. Ini J. URUA

Ingénieur industriel principal,
Banque africaine de développement (BAD)

M. Pape TOURÉ

Chef, Unité des stratégies de financement (UIT/BDT)

QUESTIONS POSÉES PAR:

des boursiers du Forum de la jeunesse et des participants.

FINANCEMENT

Alors que ce domaine relevait autrefois exclusivement des pouvoirs publics, le coût élevé de la construction et de l'exploitation de réseaux toujours plus complexes a nécessité la mise en oeuvre de nouvelles stratégies de financement alliant secteur public et secteur privé. Utilisées à bon escient, ces stratégies peuvent s'avérer profitables pour les deux parties ainsi que pour les utilisateurs des services de télécommunication dans les différents pays.

Q: En quelques mots, quels sont les problèmes de financement auxquels sont confrontés aujourd'hui l'Afrique et d'autres pays en développement?

On peut distinguer à cet égard trois grands problèmes. Le premier concerne l'investissement. Comment les compagnies africaines peuvent-elles attirer les investisseurs et les capitaux ou les partenaires financiers? Le deuxième a trait à la réglementation, en particulier à son volet économique. Faudrait-il appliquer de nouvelles stratégies commerciales à un pays précis ou à l'ensemble du continent? Le troisième est lié à la création d'entreprises. Il faut se demander comment faire pour créer une entreprise de télécommunication et en assurer le financement.

Q: Qu'est-ce au juste qu'une banque de développement et en quoi se distingue-t-elle d'autres banques?

Pour ne donner qu'un seul exemple, la Southern Africa Development Bank est une banque à capitaux publics qui finance essentiellement les dépenses d'infrastructure (routes, alimentation en eau et en électricité, construction de ponts, projets municipaux, etc.). Il s'agit donc d'infrastructures qui sont réellement destinées à améliorer la qualité de vie des populations. Cette banque n'est pas financée par le Gouvernement de la République sudafricaine, mais doit se procurer ses propres capitaux et n'investit pas seulement en République sudafricaine puisque environ un tiers de ses dépenses totales vont à d'autres pays. En outre, pour chaque rand dépensé par la banque, le secteur privé est dans l'obligation de contribuer à hauteur de presque cinq rand, si bien que,

globalement, la banque est chargée d'investir chaque année dans l'ensemble de la région plus de 12 milliards de rand pour le développement des infrastructures.

Q: Si les banques de développement sont un des facteurs capables de faire évoluer la situation de l'Afrique, quelles sont les autres méthodes à préconiser?

Indéniablement, l'Afrique a besoin de davantage d'institutions dynamiques comme les banques de développement, et non d'une énième stratégie qui ne sera sans doute jamais mise en oeuvre à grande échelle.

En outre, elle doit se débarrasser de ses dictateurs. Rien ne peut se faire si l'on n'instaure pas au préalable la démocratie. Le développement économique suppose la liberté et la condition *sine qua non* du développement économique est l'instauration de la démocratie.

La capacité d'organisation joue également un rôle important. La population a beau n'avoir qu'un accès très limité au capital, si elle arrive à s'unir et s'organiser, elle peut tirer parti de cet atout et négocier de meilleurs accords. En République sudafricaine, l'obstacle le plus important qui empêche les entrepreneurs noirs de réussir en affaires est que ce sont toujours pour la plupart des institutions blanches qui ont la maîtrise du financement. Dans ce pays, très peu de ceux qui détiennent le pouvoir économique sont prêts à aider les entrepreneurs noirs.

Q: Existe-t-il une solution simple qui pourrait aider l'ensemble de l'Afrique à avoir accès aux infrastructures dont elle a besoin?

Il ne faut pas oublier que si les infrastructures sont essentielles, c'est parce que les services en dépendent. Ainsi, nous devons évidemment nous efforcer de réduire la fracture numérique par le biais de l'acquisition d'équipements, mais il nous faut aussi encourager l'accès. Les gouvernements seuls ne peuvent s'atteler à cette tâche et c'est pourquoi nous avons dû élaborer de nouvelles

stratégies de financement qui redéfinissent les relations entre les consommateurs, les fournisseurs d'accès, les prestataires de services, les investisseurs, l'Etat et les partenaires internationaux. Ces stratégies visent à créer les conditions les plus propices à la conclusion de partenariats et à réduire au minimum les risques d'investissement. Le contexte juridique joue à cet égard un rôle très important et nous devons appeler la jeunesse du continent à déployer tous ses efforts pour promouvoir la démocratie et l'établissement d'un cadre juridique indispensables au développement.

Les marchés ont un fonctionnement extrêmement complexe et à plusieurs niveaux (mondial, régional et national). Tous les pays d'Afrique n'ayant pas la même situation ni la même expérience, les politiques doivent être adaptées aux circonstances, ce qui est préférable à une méthode globale appliquée à l'ensemble de la région. Tout au long de l'année dernière, l'éclatement de la bulle des entreprises «point.com» a découragé les investissements dans le secteur des télécommunications. Au début, les investisseurs s'étaient montrés très favorables, souvent sous l'influence de jeunes gens remplis d'énergie et d'enthousiasme. Nous savons tous comment cela a fini, mais il nous faut également nous rappeler qu'à chaque fois qu'une entreprise ferme ses portes, une autre se crée. La conjoncture commerciale est très favorable et l'on peut toujours compter sur l'inventivité et le dynamisme des uns ou des autres.

Q: Comment la République sudafricaine envisage-t-elle la réduction de la fracture numérique?

Nous avons décidé de privilégier la reconstruction et le développement, mais selon une optique commerciale, car nous avons un pays à gérer et nous devons faire preuve d'efficacité. Concernant le secteur des télécommunications, nous avons déclaré vouloir installer une ligne téléphonique dans chaque village, chaque établissement scolaire, chaque hôpital et chaque bureau de poste. Autrement dit, il nous fallait installer trois millions de nouvelles lignes, soit une dépense de 50 milliards de dollars EU. Les finances publiques étant à sec, nous ne pouvions pas emprunter. Nous avons donc décidé de vendre 30% de l'opérateur national, ce qui nous a rapporté 1,25 milliard de dollars EU, sur lesquels nous avons immédiatement investi 1 milliard dans les infrastructures. En échange de ces investissements consentis dans des technologies et des compétences techniques de pointe, nous avons accordé à nos investisseurs un contrat d'exclusivité sur cinq ans. Une telle décision ne convient pas à tous les pays, mais nous l'avons prise parce qu'en République sudafricaine, il était absolument prioritaire d'installer une ligne téléphonique dans chaque village du pays. Cette ligne téléphonique peut donner accès, soit à un téléphone, soit à un télécopieur, soit à un ordinateur connecté à l'Internet, le principal étant de fournir un accès à la population. La deuxième étape de notre programme, qui débute actuellement, consiste à faire baisser le prix des communications.



Q: Quel rôle joue l'UIT dans le développement des infrastructures dans des régions comme l'Afrique?

L'UIT contribue à la mise en œuvre de nouveaux projets et à l'élaboration de plans d'entreprise, de règles comptables, etc. Nous avons mis en place le Fonds d'utilisation des excédents de TELECOM qui utilise les excédents de recettes des manifestations TELECOM pour financer le démarrage de différents projets de développement, particulièrement dans les pays les moins avancés. En règle générale, nous recherchons des projets reposant sur des bases solides, réalisables, et susceptibles de devenir, à terme, autonomes (une fois l'investissement de départ engagé), et de bénéficier, à plus longue échéance, à l'ensemble de la communauté.

Q: Tout le monde parle de la fracture numérique. Que peut-on réellement faire en pratique pour contribuer à résoudre ce problème?

A l'heure actuelle, nous axons nos efforts sur la réduction de la fracture numérique entre l'Afrique et le reste du monde, alors que nous devrions probablement chercher en priorité à réduire les disparités entre les villes et les zones rurales, puis entre les différents pays d'Afrique (entre le Botswana et la République sudafricaine, entre le Botswana et la Namibie, entre la République sudafricaine et le Ghana, par exemple). Une fois cette tâche accomplie, nous pourrions envisager la réduction de la fracture numérique entre l'Afrique et les Etats-Unis, ainsi qu'entre l'Afrique et l'Europe. C'est dans cet ordre que nous devrions procéder.

Q: N'y a-t-il pas incompatibilité entre le fait de connecter l'Afrique au reste du monde et celui de réaliser des bénéfices?

Globalement, la notion de service universel recouvre trois éléments. Le premier d'entre eux est la disponibilité: dans chaque endroit du pays, l'Etat veut mettre en place une infrastructure de télécommunication. Le deuxième concerne l'accès: il veut que les différents segments de population (les jeunes, les vieux, les personnes en bonne santé, les malades, les handicapés, etc.) aient tous équitablement accès aux télécommunications. Le troisième élément est l'accessibilité économique. Inévitablement, on doit subventionner, sous une forme ou sous une autre, l'accès en zone rurale, qui autrement ne serait tout simplement pas économiquement rentable. Même aux Etats-Unis, l'accès dans certaines zones est toujours subventionné, donc il ne faudrait peut-être pas trop se polariser sur cette question. En outre, la priorité devrait être de donner aussi rapidement que possible un accès adéquat à la population. J'entends par là qu'il ne sert à rien de fournir une connexion Internet à un village dont la plupart des habitants ne savent ni lire ni écrire et qu'il est souvent plus utile, tout au moins dans un premier temps, de leur donner accès à un simple téléphone.

FINANCEMENT

En raison du faible niveau du développement technologique sur le continent, les débouchés ne manquent pas pour les entrepreneurs qui cherchent à se ménager un créneau sur le marché africain.

Q: Si vous deviez investir vos capitaux personnels, quel secteur choisiriez-vous, sachant que vous pouvez soit gagner de l'argent, soit en perdre, soit être tout juste remboursé?

Il est difficile de répondre à cette question. Les pouvoirs publics devraient examiner attentivement leurs politiques fiscales, qui peuvent influencer considérablement sur l'attrait du marché aux yeux des investisseurs ainsi que sur sa viabilité pour les nouveaux opérateurs et prestataires de services.

De nombreux secteurs offrent des débouchés intéressants en Afrique: les systèmes de commerce électronique, la fabrication d'équipements électroniques, l'enseignement, la conception de logiciels, la télémédecine. Toutefois, l'essentiel est, avant d'investir dans quoi que ce soit, d'évaluer la viabilité du projet et de s'assurer qu'il s'agisse d'une entreprise durable et prometteuse.

TAXES D'ACCES

Pour de nombreux Africains, le prix des communications reste un obstacle insurmontable, les communautés les plus économiquement désavantagées étant aussi les plus marginalisées en matière d'accès aux technologies de base.

Q: Le principal problème qui se pose à moi, utilisateur des services de télécommunication, est le suivant: qui paiera ma facture téléphonique? Les communications doivent-elles être subventionnées si on veut élargir l'accès aux services de base?

En ce qui concerne les subventions, il est à noter que la gratuité est souvent très dangereuse car elle entraîne un relâchement de la discipline. Rien n'est jamais réellement gratuit. Assurer un service téléphonique coûte de l'argent et, même si cela ne signifie pas pour autant que les utilisateurs finals doivent payer une facture élevée, il faut tenir compte du recouvrement des coûts si l'on veut que



de nouvelles régions et de nouveaux abonnés bénéficient de ces services. Il est donc préférable de ne pas partir de l'hypothèse selon laquelle quelqu'un d'autre va payer pour que vous puissiez profiter de ces services, mais de s'efforcer

d'élaborer un système qui permet de fournir des services à un prix abordable.

En fin de compte, si vous ne payez pas votre facture téléphonique, c'est l'un de vos voisins qui devra le faire, car quelqu'un doit bien s'acquitter de cette facture. Peut-être pensez-vous qu'il serait juste que votre voisin paie une partie du prix de votre facture, mais en dernier ressort, un jour ou l'autre, vous devrez vous acquitter vous-même de la totalité de la facture parce que la personne qui vous aide ne pourra continuer à le faire indéfiniment.

MOBILISER LES INVESTISSEMENTS

Alors que tous les crédits publics sont déjà utilisés au maximum, l'Afrique doit exploiter les ressources du secteur privé si elle veut réellement faire progresser son secteur des télécommunications. Pour la plupart des pays, la question est de savoir comment tirer parti de ces ressources sans risquer de perdre le contrôle de la situation.

Q: Il y a là un problème. En effet, comme nous le savons, les pouvoirs publics n'ont pas des capacités de financement illimitées; parallèlement, la Banque mondiale et le FMI, soutenus par un grand nombre de compagnies économiquement puissantes qui recherchent de nouveaux marchés nous incitent à privatiser et à libéraliser; enfin, les Etats africains craignent d'ouvrir leurs marchés car ils redoutent l'arrivée d'investisseurs étrangers qui risqueraient de rapatrier tous les bénéfices dans leurs pays. Comment pouvons-nous encourager les hommes d'affaires africains à investir sur le continent?

Il faut faire à ce propos plusieurs observations. Tout d'abord, beaucoup considèrent que les investissements privés pourront, comme par magie, résoudre tous nos problèmes. Ils se trompent et l'Etat conserve un rôle très important – d'ailleurs, même parmi les pays développés, nombre d'entre eux ont été fortement tributaires de l'Etat pour la construction de leurs infrastructures. Alors que l'on ne manque pas de consultants grassement payés pour rabâcher les mots d'ordre de privatisation et libéralisation, il faut se souvenir que les activités de la Banque mondiale en Asie et en Afrique n'ont, du propre aveu de celle-ci, pas toujours été couronnées de succès.

Les pouvoirs publics ont également un rôle très important à jouer pour former du personnel et le doter des compétences techniques qu'exige l'expansion du secteur. Enfin, l'Etat favorise l'éclosion de nouveaux talents en aidant les entrepreneurs à démarrer leurs activités, par exemple en mettant à leur disposition des ressources (bureaux ou capital-risque). La République sudafricaine effectue ses premiers pas dans cette direction, ainsi qu'en témoignent ses nouveaux projets de fonds pour la jeunesse.

Une autre question pertinente concerne l'annulation de la dette. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'elle est nécessaire, mais nous devons également être sûrs, lorsque nous emprunterons des capitaux qu'ils ne prennent pas directement le chemin d'un compte bancaire suisse. Nous devons nous assurer que ces capitaux ont été utilisés comme il était prévu au départ et que les habitants du pays sachent où ils se trouvent.

«L'un des grands défis auquel est confronté le continent est de faire en sorte que les Africains, comme les étrangers, choisissent de préférence d'investir en Afrique.»

Q: Si les Africains eux-mêmes sont réticents à investir sur leur propre continent, comment l'Afrique peut-elle espérer attirer les investisseurs étrangers?

Le monde ne manque pas de capitaux à investir. De nombreux investisseurs cherchent une rentabilité élevée et sont prêts à risquer plus gros pour gagner plus.

Les investisseurs ont coutume de dire que «l'argent va là où il est traité avec le plus d'égards». Ils prennent leurs décisions en fonction de coûts d'opportunité, dont le risque est un élément important. Ils mettent en balance les avantages des investissements sans risque comme les obligations du Trésor des Etats-Unis et les inconvénients qu'il y a à investir en Afrique et se demandent quelle part de risque ils doivent prévoir avant de prendre la décision d'investir, compte tenu de questions aussi complexes que l'environnement réglementaire, le degré de corruption, la fiabilité des pronostics économiques du pays, etc. Cela explique en grande partie pourquoi les Africains n'investissent pas en Afrique. Comme tous les autres, les milliardaires africains investissent là où leurs capitaux reçoivent le meilleur accueil. L'un des grands défis auquel est confronté le continent est de remédier à cette situation et de faire en sorte que les Africains, comme les étrangers, choisissent de préférence d'investir en Afrique.

Q: Dans ces conditions, comment procéder pour modifier le scénario prévisible et dessiner les grandes lignes d'un nouvel avenir pour notre continent?

Lorsque nous avons décidé la création de ce Forum, nous voulions instaurer une tribune qui soit l'écho de l'Afrique et dans le cadre de laquelle des ministres africains se réuniraient pour débattre, plutôt que de faire venir un fonctionnaire de la Banque mondiale pour nous expliquer quel est notre problème. En réalité, on sait bien quel est notre problème – c'est nous-mêmes. C'est nous-mêmes qui scions la branche sur laquelle nous sommes assis et qui sommes responsables de l'état dans lequel est l'Afrique aujourd'hui. Arrêtons d'en rejeter la faute sur le colonialisme et on ne sait quoi encore. C'est nous qui sommes responsables pour avoir laissé s'instaurer cette situation.

La corruption est certes un problème fondamental et très préjudiciable. C'est au sommet qu'il doit se régler. Si le Ministre est corrompu, le Directeur exécutif de l'entreprise de télécommunications se dit «Pourquoi pas moi?», et ainsi de suite.

Si on veut faire évoluer les choses, il faut commencer par se mobiliser. La République sudafricaine a élaboré une stratégie appelée «the African Connection» relative au développement des ressources humaines, au financement et à la concurrence. Dans le cadre de cette stratégie, nous

avons effectué des déplacements dans des régions d'Afrique en difficulté, pour montrer aux populations que nous avons confiance dans notre continent et pour convaincre les bailleurs de fonds qu'ils peuvent investir sans risque en Afrique. Toutefois, pour dire la vérité, de nombreux ministres, ici présents, d'autres pays africains ne se sont encore jamais rendus dans certaines régions de leur propre pays. En fin de compte, le problème se résume à ceci: si vous voulez être crédibles et si vous voulez être soutenus dans votre démarche, vous devez agir par vous-mêmes.

COMMENT DÉMARRER?

À l'heure de l'ouverture des marchés, les débouchés sont plus nombreux que jamais dans le secteur émergent des TIC sur le continent africain; par ailleurs, la concurrence s'intensifie entre les jeunes entrepreneurs à la recherche de capitaux d'investissement pour financer leurs projets.

Q: Que doit faire une entreprise qui recherche des capitaux pour convaincre un investisseur, par exemple une banque, de lui faire crédit?

Il est très important de savoir précisément ce que l'on veut faire. Il faut se poser beaucoup de questions sur la technologie, sa viabilité, sa sécurité, sur le marché, sur la stratégie à adopter et sur les risques encourus. Il faut également avoir les réponses à toutes ces questions, parce que votre bailleur de fonds voudra sûrement les connaître et savoir que vous y aviez sérieusement réfléchi. Quoique l'on fasse, il y a toujours un élément de risque et il faut être honnête à ce sujet: si vous ne pouvez tout simplement pas prévoir ce risque, parlez-en à votre financier. Il peut souvent vous aider à mieux comprendre et gérer ces risques.

Q: Quel est l'élément clé de la réussite d'une entreprise en Afrique?

Créer sa propre entreprise implique de travailler dur, de savoir ce que l'on veut vendre et à qui et de définir des marges bénéficiaires. Cela veut dire commencer avec peu d'argent sans nécessairement vouloir devenir un Bill Gates. Personne, ou presque, ne devient millionnaire d'un jour à l'autre et tel ne devrait pas être votre but. Les clés de la réussite d'une entreprise sont une bonne stratégie, une idée précise de vos objectifs, et une façon concrète de résoudre les problèmes posés à chaque nouvel obstacle.

Il faut également distinguer entre technologie et profits. Beaucoup d'entreprises commettent la même erreur, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent plus se détacher de leur propre technologie et oublient que celle-ci ne constitue qu'un élément du puzzle. L'entrepreneur doit s'intéresser à ses clients et les aider à intégrer cette technologie dans leurs activités. Il ne suffit pas aujourd'hui de proposer une solution distincte et de dire «ça, c'est le problème du client». Si on veut vraiment réussir, il faut résoudre le problème du client, et le faire sien.

Q: Comment une petite entreprise nouvellement créée peut-elle espérer réussir lorsqu'elle se trouve en concurrence avec un monopole tout puissant?

Cette entreprise doit fonder son succès sur la logique de la moindre résistance. Si elle essaie de rivaliser dans un domaine où le monopole est le plus puissant, elle est condamnée à échouer. Or, il existe de nombreux segments de marché sur lesquels les monopoles ne sont pas en position de force. Il faut donc identifier ces segments, dépister les clients potentiels et réfléchir aux services qui peuvent leur être proposés.



Message d'Intelsat, sponsor du Rapport

du Forum de la jeunesse, AFRICA 2001



Des solutions pour l'Afrique et pour le monde

La vague d'innovation et de progrès qui traverse actuellement l'industrie des satellites s'explique à de nombreux égards par les privatisations, fusions et autres bouleversements qui contribuent à redéfinir le rôle joué par les satellites dans les télécommunications internationales. Les opérateurs de systèmes à satellites élaborent des « catalogues » de solutions hybrides (espace-Terre) qui devraient permettre plus facilement à leurs clients de s'adresser à un seul et unique fournisseur pour satisfaire leurs besoins de connectivité.

C'est ainsi qu'Intelsat a récemment annoncé la création de son service de liaisons Internet, offre groupée combinant des capacités de secteur spatial et de secteur terrien gérés et intégrés, associée à un accès à la dorsale Internet, qui facilite l'accès des clients à l'Internet. Ce service vise à donner à la clientèle la possibilité d'établir des connexions dans des zones où les systèmes à fibre optique sont quasiment inexistantes, à répartir aisément le trafic Internet vers des sites multiples, à permettre à la compagnie de se constituer rapidement une clientèle sans avoir à installer un réseau à fibre optique, procédure longue et coûteuse. Les solutions hybrides de ce type sont prometteuses pour l'Afrique, continent où l'accès est, dans le meilleur des cas, problématique, et les satellites offrent déjà de nombreux avantages visant à assurer la connectivité sur l'ensemble du continent. Les perspectives qui s'ouvrent aux prestataires de services de communication en Afrique devraient s'élargir à mesure que de nouvelles solutions hybrides seront commercialisées.

MÉMORANDUM D'ACCORD INTELSAT/UIT

Intelsat continue à soutenir l'engagement pris par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en faveur de la fourniture de services de télécommunication fiables et d'excellente qualité dans les zones rurales et isolées, ainsi qu'en témoigne une initiative visant à évaluer les besoins techniques et financiers pour la connexion des zones rurales et isolées, puis à recommander des programmes utilisant les communications par satellite pour développer en conséquence l'infrastructure de communication la plus adaptée.

Intelsat participe également à de nombreux projets d'application, d'appui et de formation en Afrique, et notamment aux projets suivants: un projet visant à assurer l'accès universel dans 500 villages du Mali; l'extension de la desserte de zones isolées au Ghana; la mise à disposition de compétences techniques pour la réalisation d'un projet de téléenseignement au Ghana; la connexion d'une zone isolée au RTPC et à l'Internet en Tunisie; l'accès à l'Internet et à la téléphonie sur Internet au Bénin; enfin, la fourniture d'une assistance consultative en vue de l'achat d'une station terrienne au Botswana.

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) utilise des services de réseau d'entreprise assurés par des satellites Intelsat pour relier ses filiales établies dans 15 pays. L'Internet est aujourd'hui accessible depuis Tombouctou, au terme d'un projet conjoint entre Afripa Telecom et l'opérateur national Sotelma, qui utilise un équipement Intelsat pour connecter au reste du monde l'enclave isolée située dans le sud du pays.

INTELSAT LTD

Intelsat, qui est devenu une entreprise privée le 18 juillet 2001, fournit des services de communication par satellite à l'Afrique depuis 1965, date à laquelle la compagnie, à l'époque organisation intergouvernementale, a lancé son premier satellite. Aujourd'hui, Intelsat offre des services de téléphonie, de réseau d'entreprise, de radiodiffusion et Internet grâce à 11 des 21 satellites sur lesquels elle possède ou loue une capacité; selon les prévisions, ce nombre devrait passer à 14 à la fin de 2003.

L'un des plus récents satellites à desservir l'Afrique est le satellite Intelsat 904 lancé le 23 février 2002. Ce satellite, qui devrait être opérationnel dans la région de l'océan Indien au début du mois d'avril, devrait être notamment utilisé pour regrouper des services Internet combinant secteur spatial, secteur terrien et dorsale Internet.

En tant que compagnie privée, Intelsat espère avoir une latitude suffisante pour mieux desservir ses clients sur le continent, et notamment pour satisfaire plus rapidement leurs besoins spécifiques. La compagnie devrait également être en meilleure position pour continuer à fournir des services d'excellente qualité et, parallèlement, continuer à concevoir de nouveaux produits et services axés sur la clientèle et sur le marché, y compris des solutions de bout en bout.

Le futur lancement par Intelsat de satellites très puissants devrait se traduire pour la clientèle par de nouveaux avantages, par exemple par une baisse des prix, résultant de la simplification du secteur spatial. Grâce à ces innovations, les habitants des zones les plus isolées pourront bénéficier d'une connexion tandis qu'Intelsat sera à même de mieux satisfaire les besoins de communication du continent.

Intelsat s'engage à déployer tous ses efforts pour mettre à la disposition de l'Afrique les moyens de communication qui lui permettront de jouer un rôle plus actif dans la nouvelle économie de l'information.

Flavien Bachabi

Vice-Président régional, Afrique
Intelsat Global Service Corporation

Intelsat offre des services de téléphonie, de réseau d'entreprise, de radiodiffusion et Internet à travers le monde grâce à un parc de 21 satellites géosynchrones. Depuis presque 40 ans, de grandes entreprises de télécommunication, compagnies multinationales et diffuseurs établis dans plus de 200 pays et territoires font confiance aux satellites et à l'équipe d'Intelsat pour la qualité des connexions, le rayonnement mondial et la fiabilité. Pour plus de amples renseignements, consulter le site www.intelsat.com.

Membres de la Commission de direction du Forum de la jeunesse

PRÉSIDENT

M. Yoshio Utsumi

Secrétaire général (UIT)

CONSEILLERS HONORAIRES

M. Roberto Blois

Vice-Secrétaire général (UIT)

M. Hamadou I. Touré

Directeur (UIT/BDT)

COORDINATEUR

M. Hans Pieterse

Directeur exécutif (ITU TELECOM)

PRÉSIDENT

Mme Walda Roseman

Président Directeur général, CompassRose,
et Présidente du Comité du programme du
Forum d'AFRICA 2001

VICE-PRÉSIDENT

M. Jan Mutai

Secrétaire général
Union africaine des télécommunications (ATU)

MEMBRES

M. M. A. Abdalla

Représentant régional pour les
Etats arabes (UIT/BDT)

Mme Sunny Bekele

Administratrice du Forum, ITU TELECOM

Mme Marianne Dimier

Administratrice du Forum, ITU TELECOM

M. Georges Dupont-Henius

Directeur principal des programmes/chargé de
liaison principal avec l'UIT (UNESCO)

Mme Patricia Faccin

Chef du Service des bourses
(UIT/BDT)

M. Géza Gordos

Professeur au Département des télécommunica-
tions et de la télématique, Université technologique
de Budapest (Hongrie)

M. Marko Jagodic

Conseiller auprès du Directeur général,
Iskratel (Slovénie)

M. Dan Kiernan

Directeur, Compagnie financière,
Alcatel (France)

M. Bruno Lanvin

Secrétaire exécutif, DOT Force
(Banque mondiale)

Mme Elizabeth Lake

Administratrice du Forum (ITU TELECOM)

M. Mario Maniewicz

Chef, développement des ressources humaines
(UIT/BDT)

M. Rik Michel

Ingénieur principal,
Siemens ATBA NV (Belgique)

Mme Asenath Mpatwa

Coordinatrice, région Afrique
(UIT/BDT)

M. Vusi Mthembu

Administrateur, Youth Desk, Department of
Communications (République sudafricaine)

Ms Pam Rakgwathe

Department of Communications
(République sudafricaine)

M. Brahim Sanou

Chef du Bureau régional de l'UIT
pour l'Afrique (UIT/BDT)

Mme Lyndall Shope-Mafole

Directrice générale, Office de Paris, Department
of Communications (République sudafricaine)

M. Milenko Stojkovic

Directeur, politiques de télécommunication et
questions réglementaires (INTELSAT)

Mme Barbara Wilson

Responsable, développement des ressources
humaines (UIT/BDT)

PAYS POUVANT PRÉSENTER DES CANDIDATS

Algérie	Comores	Ghana	Malawi	Ouganda	Sudafricaine (Rép.)
Angola	Congo	Guinée	Mali	Rép. dém. du Congo	Swaziland
Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Maroc	Rwanda	Tanzanie
Botswana	Djibouti	Guinée équatoriale	Maurice	Sao Tomé-et-Principe	Tchad
Burkina Faso	Egypte	Kenya	Mauritanie	Sénégal	Togo
Burundi	Erythrée	Lesotho	Mozambique	Seychelles	Tunisie
Cameroun	Ethiopie	Libéria	Namibie	Sierra Leone	Zambie
Cap-Vert	Gabon	Libye	Niger	Somalie	Zimbabwe
Centrafricaine (Rép.)	Gambie	Madagascar	Nigéria	Soudan	

Informations sur les futures manifestations ITU TELECOM:
www.itu.int/itutelecom

ITU TELECOM ASIA 2002
2-7 décembre
Hong Kong, Chine

ITU TELECOM WORLD 2003
12-18 octobre
Genève, Suisse

ITU TELECOM AFRICA 2004
ITU TELECOM ASIA 2004
ITU TELECOM AMERICAS 2005

ITU TELECOM MIDDLE EAST & ARAB STATES 2005

Union internationale des télécommunications

ITU TELECOM

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 730 6161

Fax: +41 22 730 6444

itutelecom@itu.int



M E E T T H E F U T U R E